Conseil de labo Framespa

29 janvier 2021

10 h – 12 h 15

Présents : F. Godicheau, C. Dousset-Seiden, C. Barrera M. Kechidi, C. Herrera, D. Bramoulé, J ? Croizat-Viallet, M. Suarez, V. Sottocasa, C. Daran, F. Arrazat, M. Grenet, E. Roffidal, F. Gilbert, I. Real, R. Viader, S. Chaperon, T. Cruzol, D. Baloup, E. Toussaint, C. Judde de Larivière, F. Gaudichaud, J. Cantier, S. Vabre, C. Rendu, S. Rozeaux, S. Mouysset, E. Pérez-Tisserant, S. Rose

Invitées permanentes : M. Foissac, Q. Cazes

Invitées : S. Périard (directrice de la DAR), MC Jaillet (VP recherche).

Excusés : Laure Teulière, Nicolas Meynen, Sandrine Victor, Sophie Duhem.

Voici la liste des membres du Conseil de laboratoire pour le nouveau quinquennal :

Membres élus :

David Bramoullé / Emmanuelle Pérez Tisserant

Mathieu Grenet / Franck Gaudichaud

Isabelle Réal / Emmanuel Huertas

Roland Viader / Laurent Macé

Sylvie Vabre / Anne Perrin

Nicolas Meynen / Med Kechidi

Françoise Gilbert / Jean Croizat-Viallet

Jacques Cantier / Caroline Barrera

Céline Daran / Françoise Arrazat

Tara Cruzol / Casandra Herrera

Membres de droit :

François Godicheau

Christine Dousset

Bertrand Vayssière

Membres nommés :

Claire Judde / Sonia Rose

Evelyne Toussaint / Modesta Suarez

Valérie Sottocasa / Sophie Duhem

Christine Rendu / Sandrine Victor

Emilie Roffidal / Jean-Marc Olivier

Laure Teulières /

Sylvie Chaperon / Sylvie Mouysset

Invités permanents :

Directeur de l’UFR d’histoire : Pascal Julien

Directeur des PUM : Daniel Baloup

Directeur du département d’histoire : Benoit Joudiou

Directrice du département d’histoire de l’art : Quitterie Cazes

Responsable de Terrae-Traces : Florent Hautefeuille

Responsable de la BEM : Monique Foissac

Directeur des *Cahiers de FRAMESPA* : Sébastien Rozeaux

1. Demande de rattachement de 6 collègues de Perpignan

L’essentiel de la réunion a été consacré à une discussion sur la demande de rattachement à Framespa des 6 collègues de Perpignan déjà acceptés par la thématique 3. Lors de sa dernière réunion en octobre, le conseil de laboratoire avait demandé de connaître le cadre réglementaire avant de se prononcer.

Marie-Christine Jaillet et Sophie Périard font le point sur la question. Après de nombreux échanges entre la direction du laboratoire, la vice-présidence à la recherche de l’université de Perpignan et les deux tutelles du laboratoire (CNRS et UT2J), le principe d’une convention signée par UT2J et l’université de Perpignan avait été retenu. Celle-ci prévoyait le rattachement des 6 collègues à Framespa, le versement au laboratoire d’une subvention de l’université de Perpignan, l’inscription des doctorants à l’ED de Perpignan, la création d’une « antenne » de Framespa à Perpignan et la reconnaissance d’un « groupe de recherche » regroupant ces collègues qui bénéficierait d’un appui de l’université de Perpignan (voir document joint). Les discussions ont été ralenties et compliquées par la situation sanitaire, la tenue d’élections à l’université de Perpignan fin 2020, et au sein de Framespa par la maladie de JM Olivier, qui a conduit à un report du conseil de laboratoire, et par le changement de direction de la thématique 3. Le projet de convention a cependant été adopté par la commission recherche de l’université de Perpignan en décembre.

Dans les jours précédant le conseil, il est apparu qu’un malentendu s’était instauré entre UT2J et le directeur de l’INSHS du CNRS sur la nature (individuelle ou collective) de la convention. Après avoir pris connaissance du projet de convention, le CNRS, qui avait donné un accord pour que la convention ne soit signée que par les deux universités, a révisé sa position. Ses services juridiques se sont saisis de l’affaire et doivent la traiter prochainement. La rédaction de la convention n’est donc pas aboutie à la date de la tenue du conseil.

Il s’en suit des échanges nourris pour confronter les points de vue, sur la question de « l’antenne », le statut des doctorants, l’opportunité de décider du rattachement des collègues perpignanais malgré le flou juridique actuel… S’expriment notamment Anne Perrin, Sylvie Vabre et Emilie Roffidal, les directrices passée et actuelles de la thématique 3, qui font part des échanges qu’elles ont eu avec F. Godicheau pour tenter de clarifier les responsabilités de la thématique 3 au sein de Framespa vis-à-vis du groupe des collègues de Perpignan dans la perspective de leur rattachement. Au-delà de la question du cadre règlementaire du rattachement, les uns et les autres rappellent qu’ils n’ont aucune opposition scientifique à l’entrée des collègues concernés à FRAMESPA.

A l’issue de cette discussion, 2 propositions sont mises au vote : se prononcer sur le rattachement des collègues de Perpignan sans attendre la rédaction définitive de la convention qui sera soumise aux tutelles et à l’université de Perpignan ou se contenter de voter une motion favorable au principe du rattachement mais sans engagement ferme du laboratoire tant que la convention n’est pas adoptée

Texte de la motion : « Le conseil du laboratoire FRAMESPA se prononce favorablement sur le principe des collègues de l’UPVD l’ayant demandé leur rattachement à FRAMESPA, au vu de leurs CV et lettres de motivation, et souhaite le valider, ce qui sera fait formellement lors d’une session extraordinaire du Conseil de laboratoire au cours du mois de février après finalisation de la convention tripartite entre l’UT2J, l’UPVD et le CNRS. »

La 2e option est choisie à la majorité (10 voix pour la motion, 8 voix pour le rattachement immédiat).

A l’issue du vote, Emilie Roffidal, co-responsable de la thématique 3 demande à ce qu’une réunion des responsables des 4 thématiques se tienne afin d’avoir une discussion commune sur cette convention qui concerne l’ensemble du labo.

1. Point d’informations par F. Godicheau

* Les doctorants bénéficiant d’une bourse AMID/AMNAD pourront l’utiliser en partie pour leurs recherches de terrain à condition de justifier d’autres activités sur place (participation aux activités d’un laboratoire de recherche).
* Le contrat « quinquennal » sera prolongé d’un an jusqu’en 2026 en raison des perturbations liées au COVID.

1. Budget

Le budget prévisionnel 2021 est présenté aux membres du conseil (cf. document joint). Selon les nouvelles clés de répartition adoptées par la commission recherche d’UT2J, la subvention de l’université est en baisse. En revanche, celle du CNRS est en légère hausse, sans compter les 5 000 euros accordés pour l’installation du nouveau chargé de recherche de la thématique 2. Le budget prévisionnel reprend les mêmes bases de répartition entre thématiques que celles qui avaient été adoptées en 2020.

Il est adopté à la majorité (16 voix pour, 1 contre).

Les points à l’ordre du jour n’ayant pu être traités sont reportés au prochain conseil.

Un bureau du conseil et un nouveau conseil de laboratoire seront convoqués dès que la direction aura reçu des réponses claires et définitives des tutelles sur le projet de convention avec l’université de Perpignan.